

Intitulé de l'UE	Français en ce compris didactique de la discipline (Partie V)
Section(s)	- (9 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français - Philosophie et Citoyenneté - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Guillaume FRANCOIS	135	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Français - Partie 5	135h	Guillaume FRANCOIS Julie LEGA Jean-Paul VANDENBERGHE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Français - Partie 5 : 60h de théorie, 60h d'exercices/laboratoires, 15h de travaux

Langue d'enseignement
Français - Partie 5 : Français

Connaissances et compétences préalables
Pas de prérequis

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif (travaillée & évaluée) ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal (travaillée & évaluée) ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations (travaillée & évaluée) • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence (travaillée & évaluée) • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions (travaillée & évaluée) ◦ Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques (travaillée & évaluée) • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (travaillée & évaluée) ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (travaillée & évaluée) ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques (travaillée & évaluée) ◦ Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources

- documentaires, logiciels d'enseignement...). (travaillée & évaluée)
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (travaillée & évaluée)
 - S'appropriation des contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques (travaillée & évaluée)
 - Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées (travaillée & évaluée)
 - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie (travaillée & évaluée)
 - Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques (travaillée & évaluée)
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation (travaillée & évaluée)
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage (travaillée)
 - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage (travaillée & évaluée)

Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Maîtriser de manière critique les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires utiles et nécessaires à l'action pédagogique;
- Évaluer et réguler des dispositifs d'enseignement (tant au niveau des contenus que de la méthode);
- Faire preuve d'esprit d'équipe et de sens de la collaboration;
- Créer de A à Z une activité (para)scolaire et interdisciplinaire.

Contenu de l'AA Français - Partie 5

L'UE se répartit en plusieurs domaines de connaissance :

- Approches du texte poétique.
- Approches du texte de théâtre.
- Approches de l'image fixe et mobile.
- Questions de didactique de la langue (l'orthographe, la concordance des temps, le discours rapporté...).
- Questions didactiques autour des activités culturelles et artistiques 3.

Chaque domaine de connaissance abordera les connaissances disciplinaires nécessaires au métier d'enseigner et les aspects didactiques qui y sont liés.

Méthodes d'enseignement

Français - Partie 5 : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures

Supports

Français - Partie 5 : notes de cours, Enseignement hybride

Ressources bibliographiques de l'AA Français - Partie 5

DULIBINE, C. & GROSJEAN, B. (2004). Coups de théâtre en classe entière au collège et au lycée. Créteil : scéren-CRDP.

RYNGAERT, J-P (2001). Introduction à l'analyse du théâtre. Paris : Nathan Université.

DUFAYS J.-L. & ROSIER J.-M. (2003) Français. Littérature. Référentiel. 3e/6e secondaire, Bruxelles, De Boeck.

Van Raemdonck D. (2011), Le sens grammatical. Bruxelles, PIE - Peter Lang.

GIASSON J. (1997) La Lecture. De la théorie à la pratique. Bruxelles, De Boeck.

BRILLANT-RANO N., BOUTEVIN C., BRUNEL M. (2016), Être et devenir lecteur(s) de poèmes. De la poésie patrimoniale au numérique. Namur, Presses Universitaires.

cf. Contrat de cours

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Français - Partie 5 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Français - Partie 5 :

Chaque domaine de connaissance fait l'objet d'une évaluation distincte. Tous les domaines de connaissance doivent être validés pour que l'UE le soit (l'ensemble des enseignants pourra éventuellement valider un domaine de connaissance pour lequel la moyenne n'a pas été obtenue en tenant compte de la moyenne générale, de l'importance des lacunes constatées et du parcours de l'étudiant). Si tous les domaines sont validés, la note résulte de la moyenne pondérée des différentes parties.

Les moyens d'évaluation utilisés sont : examen écrit, examen oral, travaux, évaluation continue.

En cas de non-validation de l'UE, les notes des domaines de connaissance validés seront reportées à la session suivante.

Vu les méthodes actives principalement appliquées dans cette UE, la présence assidue au cours est vivement recommandée.

Les détails et les pondérations sont communiqués dans le contrat de cours.

Année académique : **2022 - 2023**